

## **REQUALIFICATION DE LA PLACE LUCIEN GUERRIER, DE LA RUE NATIONALE ET DU CARREFOUR DE LA LIBERATION**

La place Lucien Guerrier et la rue Nationale constituent le socle historique du centre bourg de Noyers-sur-cher autour desquels se sont agrégés des éléments bâtis, jusqu'à lui conférer au centre bourg un caractère urbain et commerçant, comme en témoignent les devantures situées le long de la rue Nationale et de la place.

Au XIXème siècle, cette place correspondait à un vaste espace ouvert de près d'un hectare largement ombragé par plus de 60 platanes, caractéristique des foirails. Progressivement, au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, un bâti important s'est développé.

A mesure que se sont développés les abords de la place et que les fonctions se sont structurées (logement, commerce, école...) le rôle fédérateur de la place a disparu. Elle est actuellement perçue comme un espace urbain qui remplit diverses fonctions :

- un lieu de commerces et services : la place et ses abords permettent de desservir plusieurs activités commerciales, des services publics et accueillent un marché hebdomadaire important le dimanche ;
- un lieu de stationnement : la place est utilisée comme aire de stationnement temporaire d'une jauge moyenne de 95 véhicules ;
- un lieu de desserte: la partie nord de la place est utilisée quotidiennement pour l'accès aux écoles élémentaires et maternelles, à la salle des fêtes et aux transports scolaires et interurbains ;
- un lieu de passage : pour les piétons la place est un espace qui articule le centre bourg depuis les différents quartiers d'habitations ; elle permet d'accéder, via un cheminement piéton, aux berges du canal de Berry et aux aires de jeux pour enfants.

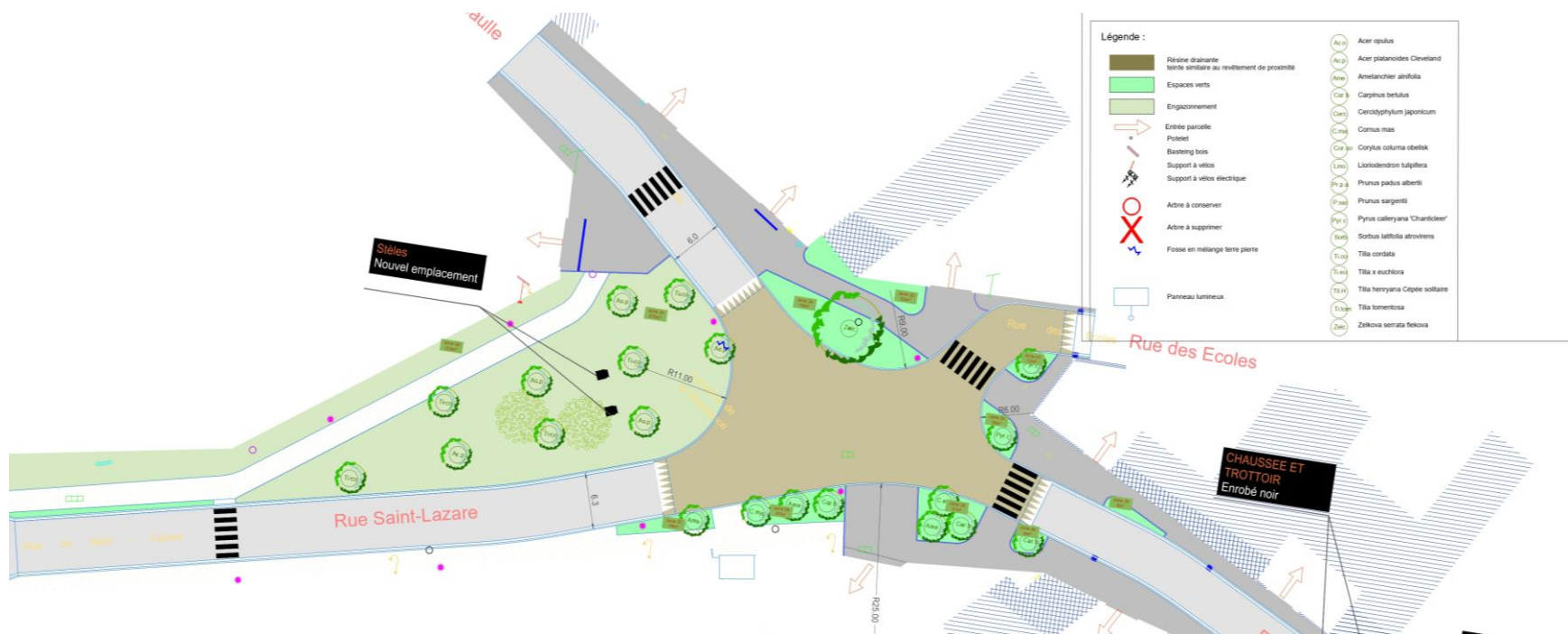
La municipalité a engagé une réflexion sur la requalification du centre bourg en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Loir-et-Cher, qui a permis d'esquisser les objectifs et les contours du projet de réaménagement des espaces publics.

Les plans du projet, établis par le cabinet GEOPLUS, maître d'œuvre de l'opération, ont fait l'objet de réunions de concertation, l'une avec les riverains de ces espaces et les commerçants sédentaires et non sédentaires l'autre ouverte à la population nucléenne.

### **⇒ Réorganisation du carrefour de la Libération**

La première tranche de travaux, portant sur la réorganisation du carrefour de la Libération, a démarré le 11 mars 2024. Un plateau avec un revêtement spécifique sera aménagé afin de sécuriser la circulation. Les automobilistes qui arriveront à ce croisement devront désormais respecter la règle de la priorité à droite.

Un espace arboré, sur lequel seront réinstallés les deux stèles, sera créé aux abords du carrefour ainsi qu'une liaison piétonnière et cyclable.

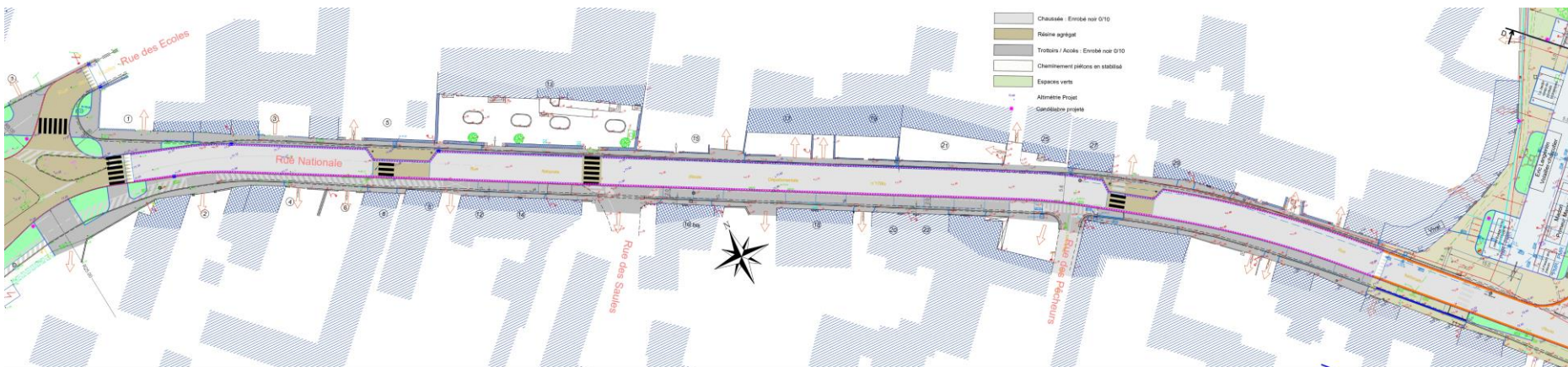


### ⇒ Réaménagement de la rue Nationale

La seconde tranche de travaux concernera la rue Nationale à compter du 18 avril 2024. La circulation sera maintenue sur une voie de circulation et régulée avec un alternat par feux tricolores.

L'objectif est d'aménager une voie partagée sécurisée et de privilégier les déplacements doux. La circulation des poids lourds sera interdite sur cet axe et les piétons et les cyclistes, pour lesquels une voie propre leur sera réservée, seront prioritaires sur les automobilistes.

Des aménagements spécifiques réduiront la vitesse des véhicules sur cet axe qui sera limitée à 30 km / h.

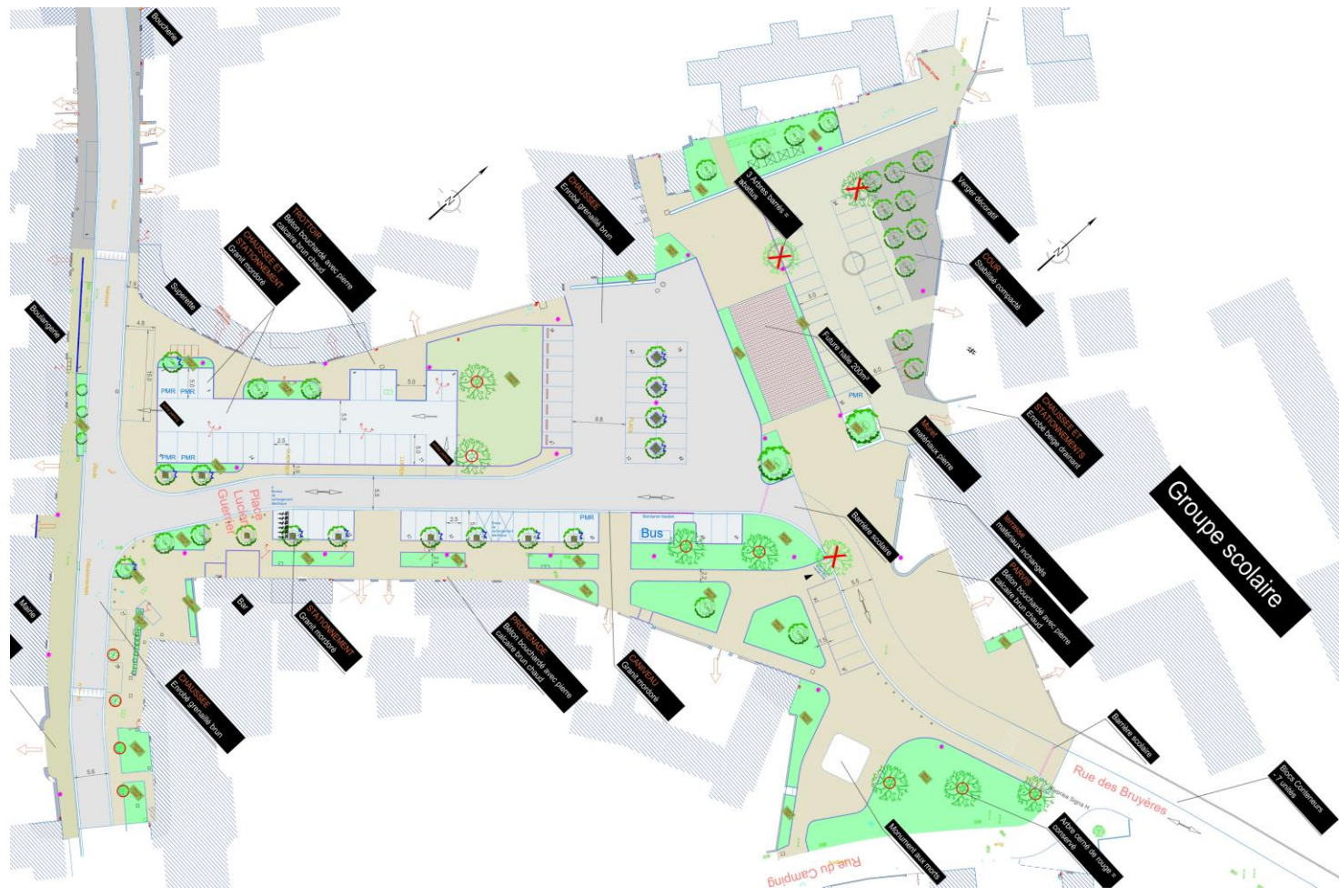


### ⇒ **Requalification de la place Lucien Guerrier**

La dernière tranche de travaux concernera la requalification de la place Lucien Guerrier qui sera menée selon les orientations suivantes :

- amélioration de l'accès aux commerces et installation d nouveaux équipements pour le maintien du marché alimentaire dominical ;
- traitement qualitatif des espaces publics (choix des types de revêtement, ...) afin de valoriser la place et son patrimoine bâti ;
- Création d'une halle pour renforcer la convivialité du lieu,
- mise en place d'un revêtement drainant sur certains espaces pour faciliter l'infiltration dans le sol des eaux pluviales ;
- protéger le patrimoine arboré existant et créer des espaces verts supplémentaires pour le renforcer
- aménagement d'espaces de circulation douce et de stationnement pour les vélos pour renforcer le lien entre la place et la future voie cyclotouristique « Cœur de France à Vélo »
- création d'un plateau ralentisseur sur la voie de circulation traversant la place Lucien Guerrier pour diminuer la vitesse des véhicules et sécuriser les usagers,
- réorganisation des espaces de stationnement sans transformation de la place en parking et création de stationnements réservés aux PMR (le nombre de places de stationnement actuel sera maintenu) ;
- homogénéisation du mobilier et de l'éclairage public

La place Lucien Guerrier se situant dans le périmètre de protection de l'Eglise Saint-Sylvain, le projet de requalification a été présentée à Mme Adrienne BATHELEMY, Architecte des Bâtiments de France, qui, après avoir vérifié la qualité du projet, a donné son accord.



A partir de mai, les travaux de construction d'une halle sur la place Lucien Guerrier seront engagés. Ce nouvel équipement sera mis à la disposition des associations, des commerçants, des administrés pour y organiser des festivités et des animations.